Le Magazine

Lyxor ETF

N° 2 Février 2018

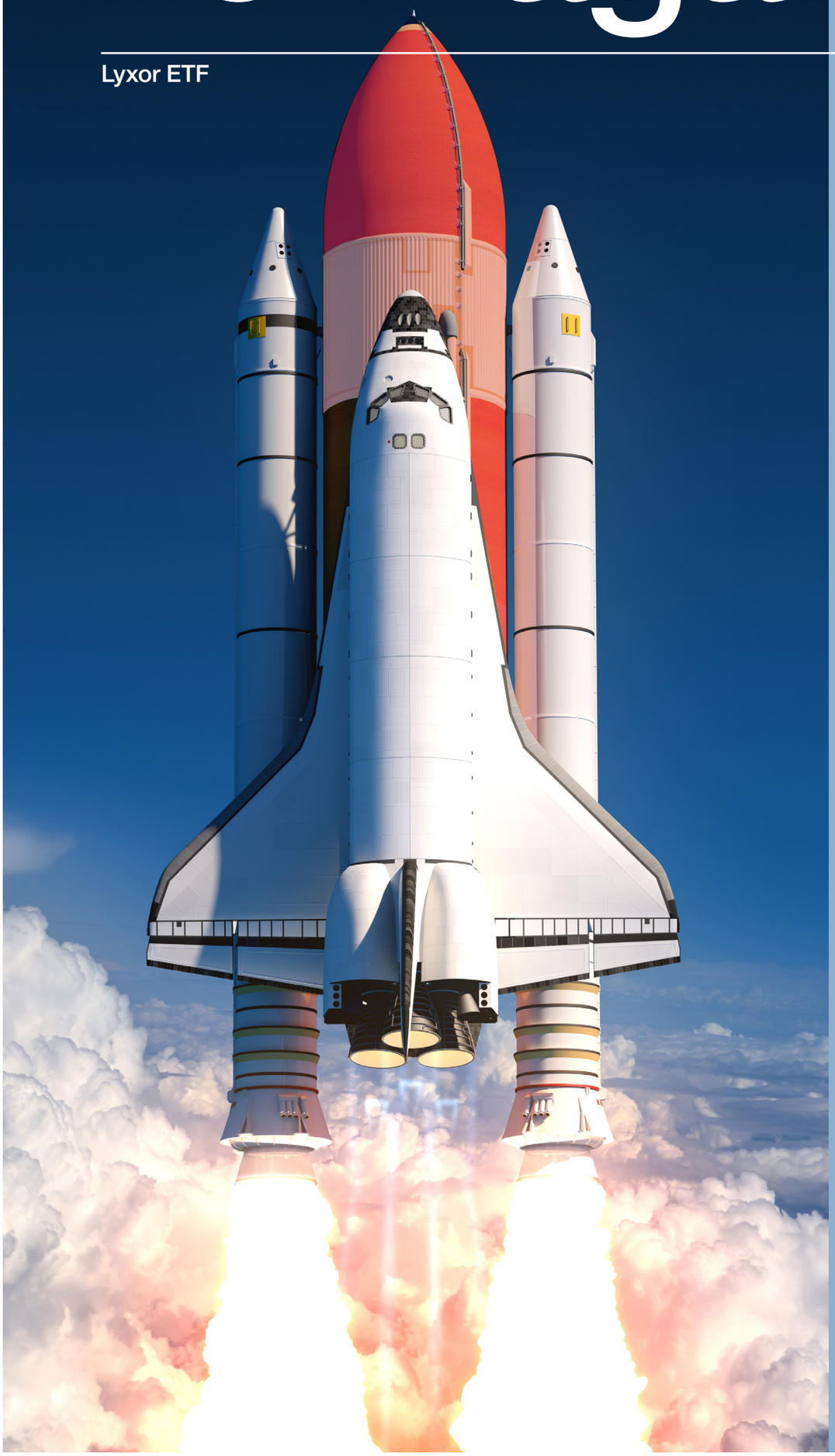

Les ETF à l'assaut de l'épargne des français

- Un ETF est aussi appelé Tracker
- Un ETF est un fonds OPCVM qui réplique un indicateur de référence
- Un ETF a des frais réduits de 0,28% p.a. en moyenne*

*Source: ETFGI, novembre 2017

LYXOR etf
GROUPE SOCIETE GENERALE

Les flux ETF Européens

Après avoir battu de nombreux records en 2017, la collecte observée sur le marché européen des ETF a pulvérisé de 23% le plus haut jamais enregistré pour un mois de janvier.

La collecte nette a été multipliée par trois, s'établissant à 13,4 milliards d'euros contre 4,2 milliards d'euros en décembre. Les actions ont collecté l'essentiel des capitaux et ont signé leur meilleure performance mensuelle (11,5 milliards d'euros contre 7,9 milliards d'euros).

La collecte en faveur des actions américaines s'est inscrite en baisse, de 2,6 milliards d'euros en décembre 2017 à 1,7 milliard d'euros en janvier, mais les autres marchés ont bénéficié d'un engouement sans précédent. Les actions japonaises ont attiré des capitaux records sur un mois à 1,2 milliard d'euros. La collecte en faveur des actions européennes a bondi (3,7 milliards d'euros contre -532 millions d'euros le mois précédent). Les actions internationales ont également enregistré une collecte mensuelle historique à 2,2 milliards d'euros. L'engouement pour les obligations a persisté, mais dans une moindre mesure. Les flux en faveur de cette classe d'actifs ont été divisés par deux par rapport à leur niveau de janvier 2017, pour s'établir à 1,4 milliard d'euros. Les emprunts d'État des marchés développés ont subi une décollecte (-236 millions d'euros par rapport à 290 millions d'euros en décembre), surtout en Europe (-485 millions d'euros). À l'inverse, la collecte en faveur de la dette émergente souveraine a sensiblement rebondi, s'établissant à 896 millions d'euros par rapport à -68 millions d'euros en décembre. Néanmoins, l'attrait grandissant des ETF indexés sur l'inflation se confirme clairement. Les entrées de capitaux vers ce segment plus restreint ont signé leur quatrième mois consécutif de hausse, atteignant 645 millions d'euros. Ce dynamisme s'explique principalement par la hausse significative des anticipations d'inflation aux États-Unis. Sur ce segment, l'ensemble des capitaux sont allés vers les sous-jacents américains tandis que les ETF indexés sur l'inflation européenne subissaient des dégagements de 152 millions d'euros. En dehors des obligations, les ETF matières premières (476 millions d'euros) et Smart Beta (892 millions d'euros) ont également signé des mois très porteurs.

Actions
11,5Md€

Mois record pour les ETF actions

Obligations
1,4M€

Petit rebond sur les obligations

Matière premières
476M€

Mois positif pour les ETF matières premières

Smart Beta
829M€

Les flux ont bondi sur le Smart Beta

LYXOR etf
GROUPE SOCIETE GENERALE

Vues de marché

Changement de régime ou effet technique ?

Olivier MALTESTE
Gérant-Gestion multi actifs Lyxor AM

Après une année 2017 exceptionnelle et un début d'année en fanfare, les marchés ont subi une brutale correction début février (près de -7% pour le CAC 40 par exemple). Ce mouvement, lié au départ à la hausse des anticipations d'inflation et à la publication d'un chiffre de progression des salaires supérieur aux attentes aux Etats-Unis, a été exacerbé par le débouclage d'importantes positions vendeuses, purement technique, sur la volatilité sans aucun lien avec l'état de santé de l'économie mondiale.

Si la hausse de début d'année était allée trop vite et qu'une pause paraissait nécessaire, la baisse du lundi 5 février a été particulièrement brutale et excessive selon nous. C'est pourquoi, notre scénario fondamental restant pour l'instant inchangé, nous ne modifions pas pour le moment drastiquement nos portefeuilles.

Les 2 chiffres clés

+115.60%, c'est la hausse du VIX, indicateur de la volatilité action américaine, sur la seule journée du 5 février 2018.

-1 175.21, c'est le nombre de points perdu par le Dow Jones Industrial Average, l'un des indices emblématiques des actions américaines, le lundi 5 février. Cela représente une baisse de -4.60% après une baisse de -2.54% la veille.

Positionnement de portefeuille dans les profils diversifiés -

- Nous continuons à maintenir notre position favorable aux actions
- Nous renforçons le poids des marchés émergents, ces derniers devant bénéficier de la synchronisation de la demande mondiale et de la dépréciation du dollar américain
- Sur la partie obligataire utilisée en diversification, nous préférons les obligations d'entreprises européennes aux obligations souveraines, du fait d'un portage plus intéressant
- Nous restons prudents sur les obligations d'entreprises américaines, potentiellement impactées par le resserrement de la politique monétaire de la réserve fédérale américaine

La parole donnée à :

Anthony Calci

Le point de vue d'un conseiller financier

Anthony Calci
Calci Patrimoine

06 25 02 24 83
anthonycalci@calci-patrimoine.com

Quelques mots sur vous et votre cabinet ?

Je suis le dirigeant de Calci Patrimoine depuis 2011, cabinet de gestion de Patrimoine situé à Paris et membre du groupement Magnacarta. Je m'efforce d'apporter à mes clients un conseil à forte valeur ajoutée à travers des stratégies modernes et innovantes.

Depuis quand utilisez-vous des ETF pour vos clients?

Depuis 2016 et la lecture du best-seller américain "Money : Master The Game" de Tony Robbins qui réunit les pratiques et stratégies des plus grands financiers de la planète (comme Warren Buffet)… et qui prônent notamment l'investissement en ETF indiciels.

Pourquoi utilisez-vous des ETF pour vos clients

Surtout pour leur simplicité et leur lisibilité. Pour l'épargnant, qui appréhendera bien plus facilement l'impact d'investir dans les entreprises d'indice CAC 40 ou Nasdaq, plutôt que dans un fonds en actions mutualisé géré. Et pour moi, car l'allocation d'actifs sera plus simple à piloter.

En supplément, le client bénéficie avec les ETF de frais de gestion réduits… et donc d'un gain de rentabilité si on considère qu'il est difficile de surperformer les indices sur le long terme avec des fonds plus chargés (ce que décrient certaines études).

Sur quels contrats d'assurance vie les avez-vous intégrés?

J'apprécie particulièrement le contrat Link by Primonial qui est doté d'une gestion pilotée en ETF Lyxor avec robo-advisor. En m'inspirant directement de "Unshakeable" de Tony Robbins (la suite-résumé de "Money"), j'ai développé pour cette assurance-vie une stratégie automatisée de constitution d'épargne, accessible à tous à partir de 1000€ d'investissement initial et 100€ par mois seulement.

Les utilisez vous au sein de votre PEA ou compte titres ?

Oui avec Finaveo, mais j'utilise beaucoup moins les ETF en gestion libre à travers un PEA ou compte-titres, car il est moins aisé d'y incorporer une gestion systématique comme en assurance-vie (pas de versements ou transferts programmés, ou d'options d'arbitrage).

Et dans le PERP ?

J'utilise le contrat Perp 163x d'Eres-SwissLife qui est doté d'ETF et de fonds gérés, mais je privilégie plus souvent l'immobilier locatif meublé ou les SCPI internationales (comme Corum) pour préparer la retraite de mes clients.

Le thème du mois

Internationalisez votre PEA

Lyxor International Asset Management dispose depuis de nombreuses années d'une expertise reconnue dans l'offre d'ETF éligibles PEA.

Avec plus de 70 ETF disponibles couvrant de nombreux secteurs, il est possible de diversifier son exposition au sein de son compte PEA grâce à une gamme complète

Ces ETF sont disponibles auprès de votre banque, sur internet ou avec votre conseiller en gestion de patrimoine. Pour retrouver la gamme PEA au complet, rendez-vous sur www.lyxoretf.fr

Quelles expositions pour vos portefeuilles ?

1 Exposition géographique

Accédez à un large univers de zone géographique : les Etats-Unis, le Japon, le Brésil, les marchés émergents, la Chine et internationalisez votre allocation

2 Exposition sectorielle

Accédez à un large panel de secteurs : l'automobile, les médias, la santé, les télécommunication, et diversifiez votre exposition sectorielle

3 Exposition thématique

Accédez à un large panel de thème : l'Eau, les nouvelles énergies, l'immobilier côté...

Pourquoi choisir Lyxor ETF ?

Lyxor Asset Management Group (“le groupe Lyxor “), détenu à 100% directement ou indirectement par Société Générale et composé notamment de deux filiales[1],[2], est un spécialiste européen de la gestion d’actifs, expert dans tous les styles d’investissement, actif, passif, alternatif. Des ETF à la multi-gestion, avec 133,7 milliards d’euros[3] en gestion et en conseil, le groupe Lyxor crée des solutions d’investissement innovantes pour répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l’épargne. Grâce à ses experts, à sa tradition d’ingénierie et de recherche, le groupe Lyxor combine quête de performance et gestion du risque

Pionnier des ETF depuis 2001[4]

Lyxor a lancé son premier ETF sur le marché dès 2001, bien avant tous les autres fournisseurs européens. En qualité de pionnier des ETF, notre expertise a contribué à façonner le marché tel qu’il est aujourd’hui.

Pionnier des ETF depuis 2001[4], Lyxor figure aujourd’hui au rang des sociétés de gestion parmi les plus importantes[5] de cette catégorie et les plus liquides d’Europe[6].

Notre gamme d’ETF compte aujourd’hui parmi les plus complètes du marché, à travers toutes les classes d’actifs et inclut certains des ETF les plus importants par encours et les plus efficients du marché européen[7].

Nous offrons à nos investisseurs plus de 200 façons d’explorer les marchés, qu’ils soient à la recherche d’une exposition cœur de portefeuille ou d’opportunités tactiques, spécifiques à un secteur ou un marché donné.

Mais offrir un choix vaste à nos investisseurs ne suffit pas. Ainsi, quelle que soit l’exposition de marché, notre Charte Qualité définit des standards de gestion que peu de sociétés peuvent égaler.

[1] Lyxor Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

[2] Lyxor International Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

[3] Source : Lyxor International Asset Management. Données au 30 Novembre 2017. Incluant EUR 19,6 Mds d’encours conseillés.

[4] Lyxor International Asset Management a été le premier fournisseur européen à lancer un ETF dès 2001.

[5] Source : Lyxor International Asset Management. Données sur la base des encours de gestion au 30 Novembre 2017

[6] Source : Bloomberg. Données observées sur la période du 30 Novembre 2016 au 30 Novembre 2017.

[7] Source : Lyxor International Asset Management. Données observées sur la période du 31 Décembre 2015 au 31 Décembre 2016.

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est de nature commerciale et non réglementaire. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Les UCITS ETFs Lyxor sont des fonds français ou luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et dont les parts ou actions sont autorisées à la commercialisation dans plusieurs pays européens (les Pays de Commercialisation) conformément à l'article 93 de la Directive 2009/65/CE.

Lyxor International Asset Management (LIAM) recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » de la documentation produit (prospectus et DICI,le cas échéant).

Le prospectus en français (pour les UCITS ETFs français) ou en anglais (pour les UCITS ETFs luxembourgeois), ainsi que le DICI dans les langues des Pays de Commercialisation sont disponibles gratuitement sur www.lyxorETF.com ou sur demande auprès de client-services-ETF@lyxor.com.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement des UCITS ETFs Lyxor est mentionnée sur le site www.lyxorETF.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Les UCITS ETFs font l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit en bourse, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPC coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPC coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter desfrais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Ces produits comportent un risque de perte en capital. Leur valeur de remboursement peut être inférieure au montant investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de(s) (l') indice(s).

Les indices et marques utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des sponsors d'indices et leur utilisation est soumise à licence. Les UCITS ETFs

Lyxor ne bénéficient pas, de quelque manière que ce soit, du parrainage, du soutien ou de la promotion des sponsors d'indices, qui n'assument aucune responsabilité en lien avec ces produits.

Les indices ne sont ne parrainés, ni approuvés, ni vendus par Société Générale ou LIAM. Ni Société Générale ni LIAM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le U.S. Securities Act) et ne peuvent être ni offertes, ni cédées, ni transférées, ni transmises, ni attribuées aux États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (US Person) tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Regulation S of the US Securities Act). Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas offertes à des US Persons. Les parts ou actions des UCITS ETFs seront offertes uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique à des personnes n'étant pas des ressortissants américains (non-US Persons).

Aux fins des présentes, une US Person désigne, mais sans s'y limiter, toute personne physique résidant aux États-Unis d'Amérique, toute entité organisée ou constituée en vertu du droit des États-Unis d'Amérique, certaines entités organisées ou constituées en dehors des États-Unis d'Amérique par des ressortissants américains, ou tout compte détenu au profit d'un tel ressortissant américain.

Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, LIAM ou l'une de leur filiale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPC (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.